

[Texte]

Mr. McGregor: Yes, there was a lessening of interest shown almost immediately but, on the other hand the public became very upset about this. I think investors have taken heart from the indications that the public is going to demand the broadest possible program sources. This is going to make it extremely difficult for the Commission, and in turn for this Committee and then in turn for the Canadian Parliament to resist the pressures that are going to be put upon them for the broadest possible opportunities when you turn that dial.

Mr. Nowlan: We have been on television and cablevision pretty much all this morning. Coming to the radio end of it, you said you are going to discuss implementation of some of these proposals with the CRTC. With respect to the condition you put on one of my previous answers, will you be discussing this 30-second public service announcement? The Commission again in the announcement last Friday or a couple of Fridays ago, did not really change that much but did extend the 30 seconds after the 12 minutes for advertising which has concerned quite a few public service charitable groups in Canada.

I would like to hear from the AM radio side of the broadcasting industry, because to me while we are all interested in this Canadian content, there is sort of a paradox in that some of the regulations may penalize the very section of the industry, radio, which has helped developed Canadian interest in so many of the parts that are helping build up the country. I am particularly interested in that public service announcement, if I were a broadcaster, I would certainly fill up my 12 minutes and not give too much time to the Red Cross.

Mr. McGregor: Certainly, we are concerned. We said in our press conference response to the Commission's announcement . . .

Mr. Nowlan: There again, did you send a copy of that press statement to the members of this Broadcasting Committee?

Mr. Allard: Yes, sir.

Mr. Nowlan: I know I got one but I wonder if all M.P.s or just the members of this Committee got one.

Mr. Allard: Mr. Chairman, it was sent to all members of the House of Commons.

[Interprétation]

M. McGregor: On a vu l'intérêt diminuer presque immédiatement mais d'autre part, le public est devenu très inquiet à cet effet. Je pense toutefois que les investisseurs sont encouragés du fait qu'il semble que le public va exiger des sources de programmation plus diversifiées. Le problème se compliquera pour la Commission et par conséquent pour ce Comité et enfin pour le Parlement canadien. Il sera difficile de résister aux pressions qui se feront sentir de la part du public qui veut capter autant de postes que possible.

M. Nowlan: Nous n'avons parlé que de télévision et de télévision par câble, ce matin. Pour ce qui est de la radio, vous avez dit que vous alliez discuter de l'application de certaines propositions avec le CRTC. Compte tenu des réserves que vous avez imposées à une de mes réponses précédentes, vos discussions porteront-elles sur cette annonce de service au public de 30 secondes? Encore une fois, dans sa déclaration vendredi dernier, ou il y a quelques semaines, la Commission n'a pas apporté d'importantes modifications, mais a prévu une extension de ces 30 secondes après les 12 minutes de publicité, ce qui a touché bon nombre de groupements de service public bénévoles au Canada.

J'aimerais bien entendre l'opinion des postes de radio AM de l'industrie de la radiodiffusion. Selon moi, en effet, bien que nous soyons intéressés à la question du contenu canadien, il y a un paradoxe quelconque du fait que certains règlements vont pénaliser cette partie de l'industrie, c'est-à-dire la radio, qui a aidé à augmenter l'intérêt des Canadiens dans certaines régions qui ont contribué à bâtir le pays. Je m'intéresse surtout aux annonces d'intérêt public; si j'étais radiodiffuseur, je remplirais certes mes 12 minutes et je n'accorderais pas trop de temps à la Croix-Rouge.

M. McGregor: Nous nous inquiétons en effet de cette question. Nous avons déjà dit dans notre réponse par la voie des journaux à la déclaration de la Commission . . .

M. Nowlan: Est-ce que vous avez envoyé une copie de ce communiqué de presse aux membres de ce Comité sur la radiodiffusion?

M. Allard: C'est fait, monsieur.

M. Nowlan: J'en ai reçu une, mais je me demande si tous les députés ou seulement les membres du Comité l'ont reçue.

M. Allard: Monsieur le président, nous avons envoyé une copie de ce communiqué à tous les députés.